OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recrute pour sa direction des Parcs et Jardins – Maintenance voiries :

JARDINIERS (H/F) affectés au service des Espaces Verts
- recrutement direct ou par voie statutaire -

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 750 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante). Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse : https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483.

Dans un territoire transfrontalier en pleine mutation, la Ville d'Annemasse doit conserver une dynamique, un cadre de vie et une identité qui lui sont propres. Elle conduit une politique volontariste en matière d'aménagement : mobilités alternatives, nature en ville, espaces de détente et environnement urbain de qualité et est classée 4 fleurs au Concours National des Villes et Villages Fleuries.

Sous l'autorité du Directeur des Parcs et Jardins et Maintenance de la Voirie, et du Responsable du service Espaces Verts, vous serez encadré par un Agent de Maîtrise :

Vous serez chargé :
- De participer activement à l'entretien des espaces verts et naturels dans le cadre du plan de gestion différenciée en respectant les principes de développement durable : désherbage, arrosage, taille des haies et des arbustes en port libre, plantation de végétaux, fleurissement, ramassage des feuilles…
- De participer à la création ou à la requalification d'espaces verts,
- D'entretenir le matériel, de le respecter et de veiller à sa bonne utilisation,
- De collaborer aux actions environnementales et événementielles menées par la collectivité (portes ouvertes, fleurissement ...),
- De participer au déneigement en période hivernale et/ou à l'arrosage en période estivale.

Vous pourrez être amené à apporter un renfort dans une équipe du service autre que celle de votre affectation d'origine.

Vous devrez veiller :
- Au port des équipements individuels de sécurité,
- A la mise en place de la signalisation de chantier afin d'intervenir en toute sécurité sur le domaine public,
- A réaliser les différentes tâches confiées dans le temps imparti par la hiérarchie,
- Au respect des règles internes de l'institution et de la vie en collectivité,
- A rendre compte à votre hiérarchie du travail effectué et alerter sur les dysfonctionnements de l'espace public.

PROFIL ET QUALITES REQUISES :
- Formation du type BEPA ou BAC PRO en Espaces Verts, Aménagement paysagers ou Gestion des Espaces Naturels.
- Avoir de bases solides en horticulture et reconnaissance des végétaux
- Permis B obligatoire, EB ou C apprécié.
- Polyvalence, esprit d'initiative,
- Sens des relations humaines, du service public et du travail en équipe,
- Autonomie, rigueur et sens de l'observation,

- Pas de contre-indication médicales sur le port de charges, les allergies, les contraintes de travail à l'extérieur (chaleur en été et froid en hiver)
- Intérêt pour la mise en place de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts et naturels en corrélation avec les principes du développement durable.
- Apporter une vigilance constante sur les problèmes d'hygiène et de sécurité, tant collectifs qu'individuels.
- Respecter les consignes et échéances imposées par la hiérarchie.

Poste ouvert

- Agents titulaires de la fonction publique ou lauréat de concours du cadre d'emplois des adjoints techniques filière technique (catégorie C) ou
- Non titulaires de la fonction publique : CDD de droit public, d'une durée de 1 an renouvelable

Conditions d'exercice

- Temps de travail de 35 heures hebdomadaires
- Agent pouvant être amené à participer aux événements organisés par le service et la collectivité en dehors des heures effectives de travail ou être associé à des prestations d'arrosage l'été ou de déneigement l'hiver à partir de 4 h ou 5 h du matin en fonction de plannings pré-définis et des conditions climatiques.

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire
Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages

Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 3 décembre 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation, CV)
Monsieur Le Maire
Service des Ressources Humaines BP 530
74107 ANNEMASSE CEDEX

ou

Via le site internet https://www.annemasse.fr (offres d'emploi)